



**Communiqué - 25 juillet 2013**

## **Les Francas et l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme s'engagent**

Signature d'une convention en présence de Madame George Pau Langevin,  
Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation nationale  
chargée de la réussite éducative le vendredi 26 juillet  
au centre de loisirs "Marmo Ville" d'Enjeu - Communauté de communes  
Loire-Aubance - Brissac-Quincé (49).

**Agir ensemble  
contre l'illettrisme**

Pour l'accès de tous à la lecture,  
à l'écriture et aux compétences de base



La lutte contre l'illettrisme a été déclarée Grande cause nationale  
2013 par le Premier ministre, le 1er mars dernier.

Partout sur le territoire, acteurs de terrain et décideurs se mobilisent pour prévenir et agir contre l'illettrisme qui concerne **plus de 2,5 millions de personnes qui ont été scolarisées en France et qui n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul et des compétences de base pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante.**

Pour animer cette grande cause nationale tout au long de l'année, 65 grandes organisations, dont font partie Les Francas, sont réunies dans le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'ANLCI pour informer sur cette situation et sur les moyens de la prévenir et de la combattre.

Parmi les temps essentiels pour agir, le temps de loisirs est un levier pour l'épanouissement et l'émancipation, c'est aussi un temps pour apprendre dans un cadre différent, sans exigences d'évaluation, au rythme de chacun et des groupes. Il permet l'acquisition de compétences sociales, et les activités proposées, dans leur diversité, favorisent les apprentissages scolaires, les complètent, les valorisent, parfois les suscitent.

### **Apprendre autrement et grandir... au centre de loisirs !**

Le centre de loisirs propose des actions éducatives, notamment dans les domaines de la citoyenneté, de la culture et du sport. Le Centre de loisirs est ainsi, avec l'école, un espace éducatif contribuant à la lutte contre les inégalités et à la réussite des enfants et adolescents en leur permettant de continuer à apprendre, autrement.

**En cela, il constitue un espace clé pour la prévention de l'illettrisme.**

Rappelons que 85% des français pensent que le centre de loisirs continue l'éducation en dehors de l'École et assure une complémentarité avec l'éducation familiale (sondage Médiaprism réalisé en juin 2012).

Les Francas et l'ANLCI considèrent que la maîtrise de l'écrit est l'affaire de l'enfant, de la famille, de l'école et du centre de loisirs ; la mobilisation, la complémentarité et l'interactivité entre tous ces espaces la facilitant. Proposer aux enfants et aux adolescents dans les centres de loisirs éducatifs d'aller à la découverte de l'écrit dans toutes ses dimensions et sous toutes ses formes (livres, médias, supports numériques...), permet de leur donner envie de découvrir et d'utiliser cette composante de leur environnement, et peut-être d'entraîner, avec eux, leur fratrie et leur famille.

Partenaires depuis 2005, l'ANLCI et les Francas ont décidé de formaliser leurs relations par la signature d'une Convention cadre de partenariat afin d'unir les forces de chacun pour que la prévention de l'illettrisme change d'échelle et signifie l'action singulière des centres de loisirs éducatifs au service de cette cause.

La présence de la Ministre déléguée à la Réussite éducative, Madame George Pau Langevin, mobilisée aux côtés des acteurs qui savent que l'accès à l'écrit et sa maîtrise représentent une liberté de choix et une capacité d'influence et de transformation dans tous les domaines (social, culturel, éducatif, politique), souligne l'importance de ce rapprochement et des objectifs visés par la convention.

Parmi ces objectifs :

**Aider à la formation et l'information des acteurs, et rapprocher les initiatives et les actions mises en place pour favoriser l'accès de tous aux compétences de base**, à la maîtrise de la langue, à la culture et ce, par une action globale et continue pendant le temps de l'enfance, dans tous les centres de loisirs éducatifs qui participent à l'émancipation éducative, sociale et culturelle des enfants et des adolescents.

### Contacts presse

**Fédération nationale des Francas** – Yann RENAULT, 06.83.09.63.01, [yrenault@francas.asso.fr](mailto:yrenault@francas.asso.fr)  
Marc EPRON, 06.87.75.99.40, [mepron@francas.asso.fr](mailto:mepron@francas.asso.fr)

**ANLCI** – [www.anlci.fr](http://www.anlci.fr) - Eric NEDELEC, 06 33 19 65 97, [eric.nedelec@anlci.fr](mailto:eric.nedelec@anlci.fr)  
Virginie LAMONTAGNE, 06 07 77 65 48 – [virginie.lamontagne@anlci.fr](mailto:virginie.lamontagne@anlci.fr) –